

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration,
du lundi 17 février 2014**
au LOREM, 4 rue des Mariniers – 75014 PARIS

Présents : Christian Auger, Olivier Cahen, Daniel Chailloux, Bruno Lonchampt, Henriette Magna, Pierre Parreaux, Béatrice Serre, Agostinho Vaz-Nunez

Pouvoir : Pierre Hazard, représenté par Daniel Chailloux

Excusés : Gérard Cardon, Pierre Meindre

Invité : Jean-Pierre Santiano

Organisation de la séance : Bruno Lonchampt est président de séance ; Olivier Cahen prend des notes et soumettra son projet de compte rendu pour vérification à tous les présents.

Antoine Jacquemoud a déclaré qu'il ne voulait plus participer au conseil du SCF. Compte-tenu de cette carence, le Conseil d'administration autorise Daniel Chailloux, trésorier de l'association par procuration, à effectuer le paiement des factures et le remboursement des notes de frais concernant l'assemblée générale de mars 2014, l'affranchissement des Lettres de mars et d'avril 2014 et la TVA jusqu'à début avril. Jacques Sandillon se retire aussi du conseil.

Examen des comptes de 2013 : Daniel Chailloux explique quelques mises à jour qu'il a été obligé de faire, par exemple des reports de paiement de la TVA. Les comptes sont acceptés.

Notes de frais : Bruno Lonchampt, qui a examiné les détails a trouvé quelques notes de frais qui paraissaient excessives, en particulier parmi celles de Daniel Chailloux et de Jacques Sandillon ; Daniel Chailloux, présent, les explique. Il est décidé, après remboursement des notes de frais déjà présentées par Jacques Sandillon et Rolland Duchesne, que dorénavant les frais de déplacement devront faire l'objet d'une demande au conseil, qui devra donner son accord.

Prestations extérieures :

Drancy les 5 et 6 avril : Béatrice Serre et Roger Huet tiendront un stand, avec le téléviseur 3D du club, le samedi ; Christian Auger et Olivier Cahen le tiendront le dimanche.

Sainte-Marie aux Mines en juin 2014 : Daniel Chailloux est mandaté pour faire sur place la présentation des photos d'André Marent ; en juin 2015 seront présentées celles de Béatrice Serre et Roger Huet.

Préparation de l'assemblée générale :

Le projet de budget 2014 et le rapport d'activité du secrétaire sont approuvés.

Il est convenu de faire imprimer en 340 exemplaires les documents suivants : convocation, élections avec rappel des statuts et présentation des candidats, bulletin de vote et pouvoir. Olivier Cahen les fera imprimer par l'imprimeur qui a fait la dernière Lettre.

Il est également décidé de n'imprimer les autres documents (comptes, budget, rapport d'activité, rapport moral) que pour ceux qui n'ont pas d'accès Internet.

Nous avons pensé qu'il était préférable de ne pas faire état, dans un rapport moral, des différents qui ont surgi entre les membres du CA au cours de cette année, c'est la raison pour laquelle le rapport qu'Antoine Jacquemoud a préparé ne nous paraît pas convenir. Il est convenu qu'Agostinho Vaz-Nunez contactera Pascal Morin pour qu'ils établissent ensemble un rapport moral convenable.

Les projets des groupes régionaux pour 2014, à joindre en annexes, ne sont pas encore tous arrivés, seul Pascal Granger ayant répondu. Olivier Cahen relancera les autres.

Pierre Parreaux a apporté les enveloppes, une anonyme et l'autre qui doit être signée, devant contenir les bulletins de vote par correspondance. Il a aussi apporté les étiquettes-adresses déjà imprimées à coller sur les enveloppes. Il est convenu qu' Olivier Cahen achètera les enveloppes préaffranchies (format A5, 50 grammes).

Les autres documents, à envoyer par la poste seulement à ceux qui n'ont pas d'accès Internet, devront être mis au point lors de la prochaine réunion, le vendredi 21 janvier à partir de 16h au Lorem, réunion au cours de laquelle les documents à envoyer à tous seront mis sous enveloppes.

Autres questions

Il est demandé d'organiser des séances techniques sur l'utilisation des projecteurs Panasonic.